



Amiens, le 3 janvier 2013

Objet : Appel à la mobilisation pour défendre notre territoire

Madame, Monsieur le Maire, Cher Collègue,

Je lance aujourd'hui un appel à la mobilisation de tous les élus locaux, attachés à leur territoire et à une juste représentation par leur conseiller général.

Daniel DUBOIS

**Sénateur
de la Somme**

**Vice-Président de la
Commission des
affaires économiques**

**Conseiller général
du canton
d'Ailly-le-Haut-
Clocher**

Le gouvernement a déposé un projet de loi qui prévoit de réformer le mode de scrutin des conseillers généraux (qui deviendront des conseillers départementaux) et, surtout, de diviser le nombre de cantons par 2.

Avec cette réforme, nous n'aurons plus que 23 cantons, chacun devant compter 24.000 habitants en moyenne. **Cette réforme donnera une prime sans précédent à la représentation des grandes agglomérations au détriment de nos petites villes, de nos bourgs centre et de nos villages.**

Pour votre information, je vous adresse la tribune que j'ai signée pour le prochain numéro du magazine Vivre en Somme.

Si ce texte venait à être voté par une majorité de parlementaires, dans la plupart de nos territoires ruraux, le nombre de cantons pourrait être divisé par 2 et chaque canton compterait de 70 à 100 communes.

Cette survalorisation des zones urbaines par rapport aux zones rurales aura des conséquences lourdes sur les politiques qui seront menées dans les conseils départementaux : sur les aides aux communes, les transports scolaires, les routes départementales, l'environnement,...

Connaissant votre attachement à la juste représentation des territoires, je compte sur votre soutien.

.../...

.../...



Vous trouverez ci joint, **la motion républicaine** pour la défense de nos territoires que je vous propose de cosigner. Celle-ci a été préparée par mon collègue François Sauvadet, président du conseil général de la Côte d'Or, élu d'un canton rural.

Vous la trouverez également sur le site :
<http://www.jaimemonterritoire.fr/>

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire part de votre volonté de cosigner cette motion par retour de mèl ou à l'aide **du formulaire ci joint**.

Je vous invite à en saisir également votre député et votre conseiller(e) général(e).

Le temps presse, le Sénat est convoqué le 15 janvier prochain pour examiner ce texte.

Je compte sur vous et vous remercie d'ores et déjà de votre mobilisation.

Très cordialement

Daniel DUBOIS
Sénateur de la Somme
Conseiller général du canton d'Ailly le Haut Clocher